



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 17 janvier 2024

Conditions météorologiques : réglementation de circulation pour les poids lourds de plus de 7,5 tonnes

Au vu des conditions météorologiques, la préfète a décidé de prendre les mesures suivantes, en vigueur du **17 janvier à 20 h jusqu'au 18 janvier à 24 h** :

- Réduction de 20 km/h de la limitation de vitesse pour les poids lourds de plus de 7,5 tonnes
- Interdiction de dépassement pour les poids lourds de plus de 7,5 tonnes

Ces mesures s'appliquent sur les axes suivants :

- A 35
- A 352
- M 353
- D 1059
- A 4
- A 355
- M 35

Pour votre sécurité, restez prudents et vigilants pour vos déplacements.

Contact presse

Service de la communication interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
@PrefetGrandEstBasRhin
@Prefet67